



# ASSOCIATION FRANCAISE DE SHUAI JIAO (Lutte chinoise)

6, rue Civile 75010 PARIS – France ☎ 09 51 60 39 48  
Courriel : afsj.paris@gmail.com Web : http://www.afshuaijiao.fr

## FICHE D'ADHESION / INSCRIPTION COURS DE SHOU BO ENFANTS (jusqu'à 16 ans)

**Saison 2020 - 2021 du 12 septembre 2020 au 26 juin 2021**

Lors des congés scolaires les cours ne seront pas assurés, sauf contre-ordre.

### L'ENFANT

1<sup>er</sup> enfant / NOM.....  
Date de naissance : .....  
☎ : .....

Prénom.....  
Lieu de naissance .....  
e-mail : .....

2<sup>ème</sup> enfant / NOM.....  
Date de naissance : .....  
☎ : .....

Prénom.....  
Lieu de naissance .....  
e-mail : .....

### RESPONSABLE de l'enfant

Nom et prénom du représentant légal (en majuscules)  père  mère  concubin  tuteur

NOM..... Prénom.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ Domicile : ..... ☎ Professionnel : ..... ☎ mobile : .....

e-mail : ..... Profession : .....

A ..... le ..... 2020

### SIGNATURE

### IMPORTANT :

**Pour bénéficier d'une aide du CDOS**, les conditions sont les suivantes : être domicilié à Paris et être âgé de moins de 16 ans. Pour chaque bénéficiaire, vous devez fournir une copie du relevé CAF du mois d'août ou de l'attestation ARS ou AEEH établie par la CAF (pas de copie écran)

	ENFANTS			Gymnase Buisson St Louis
	FORFAIT Cours de Lutte			Les cours seront répartis suivant le nombre d'inscriptions :
n° 4	Cours 1 h	130 €	< 14 ans	<b>samedi</b> de 14h30 à 16h pour les enfants >14 ans
n° 5	Cours 1h30	160 €	> 14 à 16 ans	<b>mardi</b> à 19 h ou le <b>samedi</b> à 14h30 pour les adolescents =>16 ans

### PRECISER VOTRE MODE DE REGLEMENT :

- 1 chèque pour le paiement global annuel  
- Le règlement peut être effectué en 3 fois, par remise simultanée de 3 chèques qui seront déposés en banque de manière échelonnée, dans la limite du 31 décembre 2020.

	Chèque n°	Banque	espèces	montant	Date des chèques	Date de remise en banque
1 <sup>er</sup> versement						
2 <sup>ème</sup> versement						
3 <sup>ème</sup> versement						

- Certificat médical obligatoire  Photo d'identité (non obligatoire pour les anciens adhérents)



## ASSOCIATION FRANCAISE DE SHUAI JIAO (lutte chinoise)

6, rue Civiale 75010 PARIS - France

☎ 09 51 60 39 48

Courriel : [afsj.paris@gmail.com](mailto:afsj.paris@gmail.com) ou : [shoubo.international@gmail.com](mailto:shoubo.international@gmail.com)

Web : <http://www.afshuaijiao.fr>

### AUTORISATION PARENTALE saison 2020-2021

Je soussigné(e),

**NOM**.....

**Prénom**.....

Père  Mère  Tuteur  Concubin(e) représentant légal de :

**1 - NOM**.....

**Prénom**.....

**2 - NOM**.....

**Prénom**.....

**3 - NOM**.....

**Prénom**.....

Autorise ce dernier à participer aux cours de Shou Bo les samedis de 14:30 à 16:00 ou les jeudis à de 19:00 à 20:00 au gymnase du Buisson St Louis 75011 PARIS, et aux manifestations ou activités sportives ponctuelles proposées par l'AFSJ durant la saison sportive.

### PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT

**1 - NOM**.....

**Prénom**.....

☎ : .....

**2 - NOM**.....

**Prénom**.....

☎ : .....

J'autorise le responsable local de l'AFSJ (dirigeant, cadre, animateur sportif) présent sur les lieux, en cas de nécessité, à faire transporter mon enfant dans un hôpital par le service des sapeurs pompiers ou le SAMU et autorise en mon nom, tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé de façon urgente par le corps médical.

### EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

J'ai pris connaissance et accepte que l'enfant ou l'adolescent mineur reste sous la totale responsabilité du ou des parents ou du représentant légal en dehors des horaires de l'entraînement. Il est demandé aux parents de vérifier la présence de l'animateur sur le lieu d'entraînement à chaque début de cours. Pour le bon déroulement du cours, la ponctualité par respect envers les animateurs est demandée.

L'animateur ne peut autoriser la sortie prématurée du mineur sans la présence de l'un des parents ou du représentant légal déclaré lors de l'inscription.

Les mineurs qui rentrent chez eux seuls par leurs propres moyens le font sous la responsabilité de leurs parents ou du représentant légal.

La responsabilité de l'animateur est dérogée dès l'heure finale du cours.

J'ai lu et compris l'ensemble de ce document

Fait à..... le .....2020

BON POUR ACCEPTATION

BON POUR POUVOIR

**Signature du représentant légal**